

# LE MUNTZ

## Bulletin d'Information Muntzenheim

Mars 2022- N°298

### SPECTACLE " Faites des enfants ! "qu'ils disaient...et maintenant comment on fait ?

Les représentants des parents d'élèves de Muntzenheim et l'association Entre Parent'aise présentent ce spectacle le mardi 22 mars 2022 à 20h30 à l'Espace Ried Brun. Dans ce spectacle, à la fois drôle, pertinent et instructif, Corinne Pates passe en revue tous ces moments "délicats" de notre vie de parents !

Tarif : 8€ en prévente jusqu'au 18 mars et 10€ sur place

Plus d'informations au 07 69 53 83 31 ou par mail [association.entrepentaise@gmail.com](mailto:association.entrepentaise@gmail.com)



### SPECTACLE : « ON CHOISIT PAS SA FAMILLE ! »

L'association « Le théâtre s'en mêle » vous présente son nouveau spectacle à la salle Marcel Meyer.

C'est le jour de leur mariage, tous deux vont sur leurs 60 ans. Un vent de folie furieuse souffle dans une petite ville bretonne où s'accumulent les catastrophes d'un mariage pas comme les autres organisé par les enfants des mariés.

Dates mars 2022 : SAMEDI 12 | 20H30 - DIMANCHE 13 | 15H30  
SAMEDI 26 | 20H30 - DIMANCHE 27 | 15H30

Dates avril 2022 : SAMEDI 2 | 20H30 - DIMANCHE 3 | 15H30

Réservations sur [www.theatresenmele.fr](http://www.theatresenmele.fr) ou au 06 71 43 33 08 •  
Tarif 9 €- 7 € (prévente) • Gratuit pour les - 12 ans



### SEMAINE CITOYENNE - À LA ROSELIÈRE

la Maison de Retraite « La Roselière » organisera sa quatrième semaine citoyenne du lundi 28 mars au samedi 2 avril 2022.

Différents ateliers seront proposés et permettront aux personnes de découvrir La Roselière « de l'intérieur ».

Personne à contacter pour obtenir plus d'informations et pour l'inscription : Muriel JENNY, animatrice coordinatrice, 03 89 78 88 84, [animation@roseliere.fr](mailto:animation@roseliere.fr)

### Lutte contre le cancer

*Dans le cadre de la lutte contre le cancer, une quête annuelle sera programmée dans notre village.*

*Des quêteurs bénévoles passeront à votre domicile pour la quête contre le cancer courant mars 2022.*

*Réservez-leur un bon accueil.*

Annonces à remettre pour le 20/03

# PLU : les nouvelles règles d

Le 23 décembre dernier, notre PLU a enfin été validé. C'est ce document qui régit (entre autre) les règles d'urbanisme applicables dans la commune.

Nous vous proposons dans cet article d'en découvrir les principales règles.

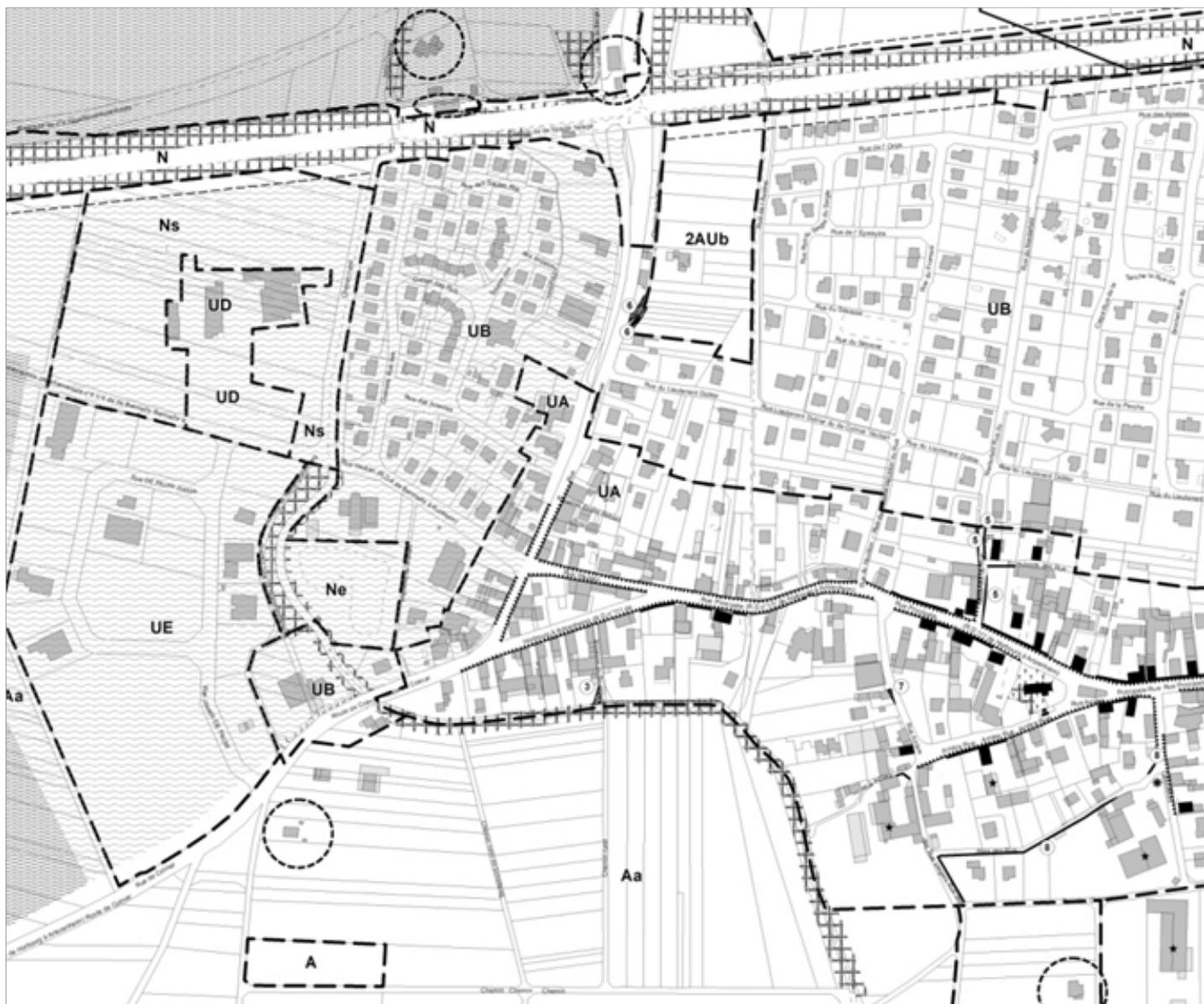
## Le zonage :

La carte ci-jointe représente les différentes zones du village. Chaque zone est caractérisée par une appellation spécifique et traduit une utilisation différente des sols.

En voilà les définitions succinctes :

- **UA** : ancien village. Destiné principalement à l'habitat, à des constructions à usage agricole, au commerces et service...
- **UB** : extensions urbaines plus récentes. Zone à dominante d'habitat pavillonnaire, petits collectifs et logements pavillonnaires groupés.
- **UD** : zone accueillant des équipements et installations d'intérêt collectif.
- **UE** : Zone réservée à l'implantation d'activités économiques et de services.
- **2AU** : zones à destination principales d'habitation. Non urbanisables dans le cadre du PLU.
- **A** : zone agricole. Constructions limitées aux activités agricoles.
- **N** : zone naturelle à protéger en raison de la qualité des paysages ou du site.

Chaque zone est régie par des règles spécifiques. Le tableau ci contre résume les principales règles des zones UA et UB.



# l'urbanisme à Muntzenheim

secteur	UA	UB
aucun justificatif	<5 m <sup>2</sup>	< 5m <sup>2</sup>
déclaration préalable	5 ? m <sup>2</sup> < 20	5 ? m <sup>2</sup> < 20
permis de construire	? 40 m <sup>2</sup>	40 m <sup>2</sup>
accès	4m par tranche de 30m	4m par tranche de 30m
accès RD	1 par unité foncière	1 par unité foncière
voies en impasse	60m maxi	60m maxi
voirie	4m mini	4m mini pour 2 logements / 6m pour 3 à 6 logements
alimentation en eau potable et usée	branchement au réseau obligatoire	branchement au réseau obligatoire
eaux pluviales	infiltrées sur chaque terrain	infiltrées sur chaque terrain
électricité et télécommunication	en souterrain si possible	en souterrain si possible
implantation par rapport aux voies publiques	à l'alignement s'il existe	4m des voies publiques ou privées
	4m des voies publiques ou privées	6 mètres de l'alignement des RD
		12m de l'emprise du canal de Colmar
		piscines non couvertes : 1m mini des voies publiques
implantation par rapport aux limites séparatives	H/2 - 3m minimum	H/2 - 4m minimum
	H 4m maxi sur limite	H 4m maxi sur limite
	7m sur limite ou 14m sur 2 limites consécutives	7m sur limite ou 14m sur 2 limites consécutives
implantation sur une même propriété	contiguïté ou 3m mini	contiguïté ou 4m mini
emprise au sol	2/3 de la superficie du terrain	1/2 de la superficie du terrain
hauteur maximum	7m à l'égout / 14m au faitage	6m à l'égout / 10m au faitage - 7m pour toits plats
niveau de plancher inférieur	terrain naturel + 0,5m	terrain naturel + 0,5m
hauteur maximum équipement techniques	12 m / 6m pour silos	12 m / 15m pour silos
batiments	toiture de 45 à 55°	toiture de 45 à 55°
	pas de pente mini pour véranda	pas de pente mini pour véranda
	batiments annexes : pente 15° mini	pas d'inclinaison mini si contiguïté sinon 15°
	42° mini si panneaux solaires	42° mini si panneaux solaires
matériaux	tuiles rouges	tuiles rouges
	substrat et sedum pour toitures végétalisées	substrat et sedum pour toitures végétalisées
clôture le long des alignements (si existant)	1,60<H<2,00, mur plein ou palissade	NA
clôture le long des autres rues et limites	H max 1,60m - mur bahut max 0,8m	H max 1,60m - mur bahut max 0,8m
remblais	interdits	15% de pente maxi
stationnement	2 places extérieures par logement mini	2 places extérieures par logement mini



Lorsque vous déposez un permis ou une déclaration de travaux en mairie, la commission d'urbanisme de la commune étudie le dossier et émet un avis. En parallèle, les services de Colmar Agglomération instruisent également les dossiers. Au bout du délai légal, la commune vous signifie par courrier l'accord ou non de votre dossier.

La commission d'urbanisme peut également vous aider dans vos projets. Que vous soyez en phase préparatoire, ou plus avancé, n'hésitez pas à demander un rendez vous à la mairie. Nous vous conseillerons afin que vos demandes soient le plus en adéquation avec les règles en vigueur.



**Concert des harmonies réunies La Concordia de Jepsheim,  
La Renaissance d'Andolsheim et L'Harmonie Saint Martin de Colmar**

**Samedi 12 mars 2022 - 20:30—Tarif : 10€**

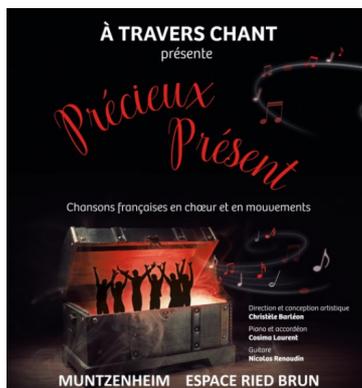
Réservation au 06 82 32 07 88



**Vous êtes ici : dans ma poche d'exilée, un flocon de neige - Théâtre**

**Mardi 15 mars 2022 - 20:30**

Le 1er septembre 1939, des milliers d'Alsaciens sont évacués vers la Dordogne. Anna et ses parents, venus de Strasbourg, sont accueillis par Thomas et sa famille, fermiers en Périgord. Bien des années plus tard, Anna et Thomas se souviennent et se racontent. Sur scène, leurs souvenirs viennent croiser le récit de C. venue du Liban avec sa famille et réfugiée aujourd'hui à Périgueux. Ils ont en commun la guerre qui menace. Deux époques bien différentes mais qui se font écho dans un spectacle qui entremêle fiction et réalité, acteurs et ombres, passé et présent, brutalité de l'exil et noblesse de l'accueil.



**Précieux Présent par A TRAVERS CHANT**

**Samedi 26 mars 2022 - 20:00 / Dimanche 27 mars 17h00**

La troupe A TRAVERS CHANT de Colmar, vous présente son nouveau spectacle de chansons françaises, toujours en chœur et en mouvement ! La troupe est fière d'entrouvrir l'écrin de son nouveau répertoire populaire et contemporain, aux plus belles signatures actuelles, pour des moments d'émotion, de solidarité, d'engagement et d'optimisme, pour que notre quotidien se transforme en PRECIEUX PRESENT !  
Réservation au 07 68 93 18 56 .



5 Euros Adultes/ 4 Euros jusqu'à 14 ans

◆ **UNCHARTED, Mardi 29 Mars à 20h**

Nathan Drake, voleur astucieux et intrépide, est recruté par le chasseur de trésors Victor « Sully » Sullivan pour retrouver la fortune de Ferdinand Magellan, disparue il y a 500 ans. Ce qui ressemble d'abord à un simple casse devient finalement une course effrénée autour du globe pour s'emparer du trésor avant l'impitoyable Moncada, qui est persuadé que sa famille est l'héritière légitime de cette fortune. Si Nathan et Sully réussissent à déchiffrer les indices et résoudre l'un des plus anciens mystères du monde, ils pourraient rafler la somme de 5 milliards de dollars et peut-être même retrouver le frère de Nathan, disparu depuis longtemps... mais encore faudrait-il qu'ils apprennent à travailler ensemble.

